



INFORMATIONS GÉNÉRALES
CONCOURS CHERCHEURS INRIA 2019

Chargés de recherche de classe normale

Directeurs de recherche de 2ème classe

GENERAL INFORMATION
COMPETITIVE SELECTIONS OF RESEARCH SCIENTISTS
FOR THE YEAR 2019

Young graduate Scientists
Senior Researchers

Edition 2019

Inria, institut national de recherche en informatique et automatique

Inria, institut de recherche dédié au numérique, promeut « l'excellence scientifique au service du transfert technologique et de la société ».

Inria emploie 2700 collaborateurs issus des meilleures universités mondiales, qui relèvent les défis des sciences informatiques et mathématiques. Inria est organisé en « équipes-projets » qui rassemblent des chercheurs aux compétences complémentaires autour d'un projet scientifique focalisé. Ce modèle ouvert et agile lui permet d'explorer des voies originales avec ses partenaires industriels et académiques.

Inria répond ainsi aux enjeux pluridisciplinaires et applicatifs de la transition numérique. A l'origine de nombreuses innovations créatrices de valeur et d'emplois, Inria transfère vers les entreprises (start-up, PME et grands groupes) ses résultats et ses compétences, dans des domaines tels que la santé, les transports, l'énergie, la communication, la sécurité et la protection de la vie privée, la ville intelligente, l'usine du futur...

Inria, the French National Institute for computer science and applied mathematics, promotes "scientific excellence for technology transfer and society". Graduates from the world's top universities, Inria's 2,700 employees rise to the challenges of digital sciences. Research at Inria is organised in "project teams" which bring together researchers with complementary skills to focus on specific scientific projects. With this open, agile model, Inria is able to explore original approaches with its partners in industry and academia and provide an efficient response to the multidisciplinary and application challenges of the digital transformation. The source of many innovations that add value and create jobs, Inria transfers expertise and research results to companies (startups, SMEs and major groups) in fields as diverse as healthcare, transport, energy, communications, security and privacy protection, smart cities and the factory of the future.

Extrait des dispositions statutaires Inria / Extracts from Inria's statutes

Les fonctionnaires chercheurs d'Inria relèvent du statut général de la fonction publique. Ils sont régis par deux décrets spécifiques / *Inria's researchers come under the general status of civil servants. They are governed by two specific decrees:*

- décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983, modifié, fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques
- décret n° 86-576 du 14 mars 1986, modifié, relatif aux statuts particuliers des corps des fonctionnaires d'Inria

Mode de recrutement / Recruiting process

Les chercheurs sont recrutés par concours sur titres et travaux / *Research scientists are recruited by means of a competitive selection.*

Conditions pour concourir / Eligibility to apply

Chargés de recherche et directeurs de recherche / Young graduate Scientists and Senior Researchers

- Jouir de ses droits civiques / must be in possession of full civil rights
- Ne pas avoir de mentions portées au bulletin N° 2 de son casier judiciaire incompatibles avec l'exercice de la fonction / must have no record of any offence that is inconsistent with the position applied for
- Remplir les conditions d'aptitudes physiques exigées pour l'exercice de la fonction / must satisfy the conditions of physical fitness necessary to carry out the work
- Se trouver en position régulière au regard du code du service national / must have fulfilled any obligations imposed by the laws on National Service

Aucune condition d'âge ou de nationalité n'est requise pour concourir / *There are no age limits or nationality requirements for the recruitment of young graduate scientists.*

Chargés de recherche de classe normale / Young graduate Scientists

Pour être admis à concourir pour l'accès au grade de chargé de recherche de classe normale, le candidat doit / *In order to participate in the "chargé de recherche de classe normale" competitive admission process :*

- soit être titulaire de l'un des diplômes ci-dessous / *you must either hold one of the following degrees :*
 - doctorat prévu à l'article L. 612 7 du code de l'éducation
 - doctorat d'Etat ou de 3ème cycle
 - diplôme de docteur ingénieur
 - diplôme d'études et de recherche en sciences odontologiques (DERSO)
 - diplôme d'études et de recherche en biologie humaine (DERBH)
 - titre universitaire étranger jugé équivalent aux diplômes ci-dessus par l'instance d'évaluation compétente de l'établissement / *a foreign qualification equivalent to one of the above.*
- soit justifier de titres ou travaux scientifiques jugés équivalents aux diplômes ci-dessus par l'instance d'évaluation compétente de l'établissement / *or be able to justify scientific work deemed equivalent by the competent Inria authorities.*

Directeurs de recherche 2^{ème} classe / Senior Researchers

Pour être admis à concourir pour l'accès au grade de directeur de recherche de 2ème classe, le candidat doit / *In order to participate in the "directeur de recherche de 2ème classe", competitive admission process:*

- soit appartenir à un corps de chargés de recherche et justifier d'une ancienneté minimale de trois années en qualité de chargé de recherche / *you must either belong to a rank of "chargés de recherche" and be able to justify a minimum seniority of three years in the position of "chargé de recherche "*

Toutefois, peut être admis à concourir à titre exceptionnel en vue d'un recrutement en qualité de directeur de recherche de 2^{ème} classe, sous réserve d'y avoir été autorisé par le conseil scientifique de l'établissement, tout chargé de recherche ayant apporté une contribution notoire à la recherche / *However, if authorized by the Scientific Advisory Board, any Research Scientist may be eligible to apply for the post of Senior Researcher (DR2), provided that he/she is considered to have made an outstanding contribution to scientific research.*

- soit être titulaire de l'un des diplômes ci-dessous :
 - doctorat prévu à l'article L 612 7 du code de l'éducation
 - doctorat d'Etat ou de 3ème cycle
 - diplôme de docteur ingénieur
 - diplôme d'études et de recherche en sciences odontologiques (DERSO)
 - diplôme d'études et de recherche en biologie humaine (DERBH)
 - titre universitaire étranger jugé équivalent aux diplômes ci-dessus par l'instance d'évaluation compétente de l'établissement / *a foreign qualification equivalent to one of the above.*

et réunir 8 années d'exercice des métiers de la recherche¹ / *and have completed 8 years of research work;*

¹ Les années d'exercice des métiers de la recherche doivent avoir été accomplies dans un établissement public, scientifique et technologique ou d'enseignement, français ou étranger. Dans le cas où un candidat aurait effectué des travaux de recherche dans un autre établissement ou organisme public ou privé, français ou étranger, une équivalence peut lui être accordée par le directeur de l'établissement, après avis de l'instance d'évaluation compétente de l'établissement.

- soit justifier de travaux scientifiques jugés équivalents aux conditions ci-dessus par l'instance d'évaluation compétente de l'établissement / / *or be able to justify scientific work deemed equivalent by the competent Inria authorities.*

Déroulement du concours

Les informations relatives aux concours et aux postes ouverts, ainsi que les dossiers de candidature sont disponibles sur le site web d'Inria dès la parution au Journal Officiel de l'arrêté d'ouverture des concours externes. La date limite de retrait et de dépôt des candidatures fixée par l'arrêté d'ouverture des concours est impérative. Passé ce délai, toute candidature est automatiquement rejetée / Information on the competitive selection process and available positions, together with application forms, are posted on Inria's web site as soon as the official announcement has been published in the Official Journal. The deadlines specified therein must be respected, as any applications received after the date given will be automatically rejected.

Les concours de recrutement des chargés de recherche et directeurs de recherche comprennent une phase d'admissibilité et une phase d'admission.

Le jury d'admissibilité ou la section de jury compétente examine les titres et travaux des candidats et, après avoir délibéré, établit la liste des candidats admis à poursuivre le concours. Il est ensuite procédé à l'audition des candidats admis à poursuivre le concours. Une convocation pour cette audition est envoyée à chaque candidat (à l'adresse indiquée dans le dossier de candidature).

A l'issue de l'audition des candidats, le jury d'admissibilité établit la liste des candidats admissibles, par ordre de mérite. Cette liste est affichée dans les centres de recherche et sur le site web d'Inria. A partir de cette liste, le jury d'admission, présidé par le président - directeur général d'Inria ou son représentant, établit la liste des candidats admis, par ordre de mérite. Il peut arrêter une liste complémentaire.

La liste des candidats admis et la liste complémentaire sont affichées dans les centres de recherche et sur le site web d'Inria.

The process consists of several stages:

°Eligibility: an initial jury ensures that the applicants fulfil the necessary conditions.

°Pre-selection based on a review of the candidates' application files. The committee studies the files of the applicants who are eligible, and draws up a shortlist of candidates for interview.

°Interviews: pre-selected candidates are interviewed by the jury. After deliberation, the list of accepted candidates is drawn up.

The schedule for each competitive exam and the list of selected candidates will be posted on Inria's web site.

Nomination

Le recrutement des candidats admis a lieu à partir du mois d'octobre 2019.

The positions will be filled by the successful applicants from October 2019.